



# Cereste en Luberon

*la Gazette*

[www.cereste.fr](http://www.cereste.fr)

bulletin municipal

Octobre - Novembre 2012 n° 73

## L'Edito

*Par Gérard Baumel, Maire*

La sécurité est un domaine où il est un peu difficile de s'aventurer sereinement. Le sujet est sensible et déchaîne souvent les passions. Il est cependant légitime en dehors de toute polémique dite politicienne de vouloir vivre dans un environnement sûr où les risques humains et les aléas naturels sont pris en compte et régulés. A cet égard le législateur pose les règles, les forces de police et de gendarmerie les font respecter sur le terrain et enfin l'appareil judiciaire sanctionne les contrevenants.

Quel est donc, à son échelle le rôle du maire ? D'abord, un rôle d'écoute car c'est l'interlocuteur privilégié en cas de problèmes. Très souvent pour ne pas dire toujours, il est en première ligne. Un rôle de médiateur ensuite, car il peut dénouer certains conflits, certaines incivilités qui ne méritent pas le dépôt d'une plainte. Le maire a aussi des pouvoirs de police qui lui sont propres, lui permettant de prendre des arrêtés garantissant la sécurité sur le territoire communal. Le maire est enfin le représentant de l'Etat dans sa commune. Il est officier de police judiciaire et exerce à ce titre une parcelle de l'autorité étatique. Mais la fonction a ses limites, le maire ne peut pas remplacer la gendarmerie pour arrêter un délinquant, ni un juge pour le juger. Je m'efforce pour ma part de résoudre les problèmes qui me sont posés sans me substituer à la police ou à la justice, ce que personne ne pourrait cautionner. Cependant la sécurité des Cerestains est l'une de mes préoccupations majeures comme le prouve la mise en œuvre d'un plan communal de sauvegarde qui nous a valu le label pavillon orange. La sécurité à Cereste, j'y veille tout azimut en homme et en Maire responsable, c'est de mon devoir.

## *A la Une... la sécurité au village*

La municipalité est au cœur de la sécurité au village. La gazette vous donne ici deux exemples concrets de son domaine d'action.



### Sécurité et vidéo protection

Face à des riverains se plaignant d'incivilités répétées dans le village, et afin d'agir préventivement contre des actes délictueux, la municipalité a décidé de doter Cereste de caméras de vidéo protection. La Préfecture joue un rôle de conseil et financera en partie un système auquel de plus en plus de communes rurales font appel. Il ne s'agit pas de vidéo surveillance avec des écrans surveillés 24/24. La vidéo protection permet simplement si un délit est constaté de visionner un film qui en a gardé trace. Le visionnage des enregistrements ne sera effectué que par les personnes désignées lors de l'accord préfectoral nécessaire à la mise en service de la protection. Ce système qui est signalé aux entrées du village décourage les actes délictueux pouvant être commis par des personnes de passage. Quant aux Cerestains, la vidéo protection les garantit contre une forme d'impunité des actes d'incivilités répétés et des petits délits, vite commis et impossible à signaler utilement en gendarmerie.

### Sécurité et transport scolaire

C'est un autre des domaines où il appartient à la municipalité de garantir la sécurité. Ce n'est pas toujours chose aisée. Des problèmes de discipline ont souvent lieu dans les autocars qui sont signalés par le chauffeur et la société de transport. Elèves qui "promènent" dans le bus, dégradation volontaire du matériel, attitude grossière et irrespectueuse. Ces incivilités scandaleuses, quand on sait que le transport scolaire est gratuit à Cereste, dénotent une part d'irresponsabilité chez les jeunes qui s'y livrent mais au-delà, elles mettent en danger la vie des autres. La mairie rappelle que le port de la ceinture de sécurité est obligatoire et que les trajets doivent s'effectuer dans le calme. Après des avertissements et des rappels à l'ordre, des mesures d'exclusion sont prises lorsqu'elles s'avèrent indispensables. Par ailleurs toutes dégradations de matériel dûment constatées seront à la charge des parents. Ces règles essentielles sont rappelées dans un petit fascicule édité par la sécurité routière et qui sera distribué bientôt dans les cars.



## Sécurité suite...

### Nouveau commandant de brigade



L'adjudant-chef Gérard Cavaillès est le nouveau chef de brigade de gendarmerie. Calme, posé, affable, ce père de deux jeunes enfants, est en fonction à Cereste depuis le 13 août. Natif de Sisteron il a des racines et n'a pas besoin de s'acclimater au terroir alpin. En effet, en dehors de 5 ans passés en Haute Marne, il a partagé sa carrière entre Hautes Alpes et Alpes Maritimes. Son grand père était gendarme à Forcalquier et sa famille côté maternel, lui a même légué quelques attaches du côté du hameau des Frances. Sans être chauvin, cela met en confiance. Et qu'espérer de mieux d'un chef de gendarmerie qu'il inspire une pleine confiance ? C'est la pierre angulaire de la sécurité. Bienvenue à Cereste.

### Activités loisirs

**Cinéma** 17h30 salle des fêtes  
3/11 *Camille redouble* de et avec Noémie Lvovsky  
17/11 *Quelques jours de printemps* avec Vincent Lindon et Hélène Vincent

**Yoga** avec B. Baumel  
Nouveau cours le vendredi après-midi au dojo de 13h30 à 14h45

**Sophrologie-relaxation-méditation**  
au dojo un vendredi sur 2 de 18h30 à 20h45 tél M. Lancry 06 82 13 97 14

**Fil d'argent**  
Loto le 25 novembre à 14h à la salle des fêtes. Peinture sur verre un vendredi sur deux. Prochaines séances les 2, 16 et 30 novembre salle de la Gardette

**Centre aéré avec Stéphanie**  
du 29/10 au 2/11 pour les 4 à 7 ans  
du 5/11 au 9/11 pour les 7 à 11 ans  
du 29/10 au 2/11 pour les 12/17 ans  
Tél. 06 84 58 76 41

## La gazette vous informe...

### Calendrier des pompiers

Les pompiers de Cereste passeront dès la mi-novembre afin de vous présenter leur calendrier. Réservez-leur le meilleur accueil.

### Règlementation du feu

A partir du 15 octobre les particuliers peuvent brûler des végétaux coupés dans leurs jardins sous réserve d'en effectuer la déclaration en mairie.

### CCAS Colis de Noël



Les personnes âgées de 65 ans et inscrites sur la liste électorale trouveront courant novembre un coupon dans leur boîte aux lettres. Il sera à retourner en mairie en indiquant votre choix pour le mode de retrait du colis de Noël.



### Réception TNT

Le nouveau n° d'appel dédié à l'info et aux réclamations des usagers est le 09 70 81 88 18.

### Conseil Régional

Le bus itinérant du conseil régional et son équipe d'animation seront à votre disposition sur le marché du village le jeudi 29 novembre.

### Environnement

Dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets le SIRTOM d'Apt a établi un questionnaire à retourner avant le 25 novembre et qui peut vous faire gagner un vol en montgolfière (bulletins de participation à retirer dans les mairies).

### Cabinet dentaire

Le Docteur Dauzon informe sa patientelle qu'il exerce désormais en collaboration avec le docteur Andreea Seceleanu, jeune dentiste roumaine. Le cabinet sera donc désormais ouvert tous les jours sur rendez-vous uniquement.  
Tél. 04 92 79 00 46

### Jazz à Cereste

Le band de Rural Détour s'arrête à Cereste le 23 novembre pour des rencontres, des ateliers et des échanges avec les enfants au sein de l'école communale. Et puis à 19h concert à la salle des fêtes avec F. Corneloup (saxophone), F. Tortiller (vibraphone, marimba), B. Santacruz (contrebasse). Tarif unique 6 € suivi d'une rencontre conviviale autour d'un apéritif.

### Accueil des nouveaux Cerestains

Les nouveaux habitants de la commune seront accueillis le samedi 24 novembre à 18h30 à la Salle des fêtes. Présentation de la commune et pot d'accueil avec les associations et les élus.

### Cérémonie du 11 novembre

A 11h30 au Monument aux Morts. Remise de la croix du combattant à Jean-Pierre Layani et Louis Durbec. Apéritif à la salle des fêtes et repas sur réservation au 04 92 76 51 03.

### Brocante le 1<sup>er</sup> novembre sur les places du village

### Hommage au Père Demeillers Ancien curé de Cereste

A l'occasion de la fête de la Toussaint le jeudi 1<sup>er</sup> novembre et de la traditionnelle bénédiction des tombes du cimetière, la stèle du Père Demeillers sera inaugurée en présence de la Municipalité. Tous les Cérestains qui ont connu et aimé le Père Demeillers sont les bienvenus. Rendez-vous à l'Eglise à neuf heures ou au cimetière à dix heures. Un pot amical clôturera cette cérémonie.

#### Renseignements municipaux

Hôtel de Ville : 04.92.79.00.15 / mairie@cereste.fr  
Office de tourisme : 04.92.79.09.84 / oti@cc-paysapt.fr  
Médiathèque : 04.92.79.06.95 / mediatheque@cereste.fr

La Gazette : Directeur de Publication : Gérard Baumel  
Dépôt légal à parution - Tirage 900 exp  
Imprimé sur papier recyclable et bio-dégradable. - Ne pas jeter sur la voie publique  
Impression : Imprimerie Mollet-Manosque - Imprim'Vert



# Quoi de neuf au village

## L'Aménagement du moulin



Tout le monde en parle et chacun semble détenir une info de toute dernière minute ! Il est vrai que des travaux de terrassement de grande importance ont catalysé l'attention du village. Le moment est venu pour la gazette de faire le point sur le futur aménagement. La propriété de la famille Nervi a été acquise par Matthieu Baumel qui, le permis de construire obtenu, va réaliser là une zone d'activités (commerce et artisanat) qui devrait être livrée courant 2013. La municipalité, dans la continuité des travaux de la traversée du village, suite à la demande renouvelée du conseil général, doit préparer la réalisation du rond-point du moulin, prévu depuis 2004. Afin que les travaux puissent commencer et dans cette perspective, il a été nécessaire pour l'investisseur privé comme pour la commune propriétaire de la caserne des pompiers, de prévoir chacun une sortie sur l'avenue de la gare. La municipalité étant locataire du hangar derrière la maison Nervi, elle a dû aussi parallèlement réaménager son implantation. Le ballet des bulldozers est désormais achevé pour cette première phase. Reste à attendre le futur rond point et la zone d'activités, étape nécessaire pour le développement futur du village.

## Salon d'automne



Vernissage réussi pour le salon d'automne de Céreste et ses arts, avec un public toujours fidèle et nombreux pour ce rendez-vous qui sait conjuguer art et convivialité.

## Travaux dans les salles



Cédric et Anthony sont en première ligne pour le ravalement des salles communales. Ils ont commencé par le local du tennis club, puis celui du judo en attendant d'entreprendre la salle polyvalente. Un gros morceau ! En effet au fil du temps les murs recouverts de moquette se sont bien dégradés. Fin novembre cette salle remise à neuf devrait ré-accueillir les associations qui l'occupent.

## Concours village fleuri



En septembre dernier Gérard Baumel a reçu au Conseil général à Digne le 2<sup>e</sup> prix village fleuri dans la catégorie de plus de 1000 habitants, tandis que Mireille Nerondi recevait elle, le prix "façades fleuries". Félicitations !

## Future véloroute



Confiés à la société Eiffage suite à l'appel d'offres, les travaux de la tranche 1 de la véloroute viennent de commencer. Partant de l'embranchement de la Galice, la véloroute va cheminer via la campagne de Saint-Jean des prés et le bois de Payan jusqu'à l'ancienne décharge.

## Nouvelle esthéticienne



Marina Mallet qui réside depuis 2 ans dans la commune vient d'ouvrir sur le cours Aristide Briand son cabinet d'esthétique, "l'Embellie". Travaillant avec une firme locale de produits bio "la Clarée", Marina effectue des débuts prometteurs. Il est vrai que cette professionnelle propose tous les types de soins que l'on retrouve dans les "grands instituts". Meilleurs vœux de réussite pour Marina.

## Zoom sur le tennis



La rentrée bat son plein au Tennis-Club. Les enfants de l'école sont venus très nombreux découvrir ou redécouvrir les joies du Tennis. On enregistre des records d'inscription et les progrès des enfants sont considérables en très peu de temps. Le nouvel enseignant Romain Roux est très apprécié et les enfants n'ont qu'une envie, celle de revenir au plus vite. Chez les adultes les cours du Samedi matin pour les hommes et après-midi pour les « Dames » connaissent eux aussi un franc succès.

## Après halloween



Mercredi 31 Octobre, jour d'Halloween, le club organise un goûter pour tous les enfants de Céreste avec bien évidemment du Tennis même pour ceux qui ne sont pas inscrits et qui veulent le découvrir. Les Mamans sont appelées à confectionner des Gâteaux pour les Chérubins. Venez nombreux.



# Sécurité civile... le label pavillon orange



## Un label bien convoité

Gérard Baumel a reçu le 24 septembre dernier au Sénat à Paris le pavillon orange en compagnie de 26 autres maires de communes de France qui comme Cereste ont décroché ce label. Mais qu'est-ce donc que ce pavillon orange ? Pour quelle raison notre petite commune s'est trouvée - seule du département - à côté de grandes villes comme Toulon, Tours, Nice, Albertville, Nancy pour le recevoir ? Ce label est décerné depuis 4 ans par le Haut Comité Français pour la Défense Civile aux communes qui se sont engagées en matière de sauvegarde et de protection des populations face aux risques majeurs. Mais plus précisément, l'obtention du label Pavillon orange est réservée à celles qui ont réalisé un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et qui ont pris les mesures concrètes le rendant opérationnel en cas de crise. C'est le cas à Cereste où le maire a mis en place aux plantiers un poste de commandement équipé et fonctionnel.

## Une récompense méritée

Gérard Baumel et son équipe, élus comme personnel communal, ont

travaillé à la mise en place de structures qui ont retenu l'attention du préfet et du Haut Comité à la Défense. Parmi l'ensemble des mesures adoptées, une a été particulièrement félicitée. Il s'agit de la mise en place dans le poste de commandement d'un système satellite multifaisceaux permettant de communiquer par téléphone et Internet même en cas de panne de courant et de perte de tous les réseaux terrestres. De plus une borne WiFi installée près du poste de commandement permettrait à la population de communiquer avec leurs proches même si plus rien ne fonctionne.

## Une commune pionnière

Sur les 26 communes distinguées par le Haut comité à la défense, cinq l'ont été au titre d'une population de moins de 2500 habitants. Cereste fait donc partie de ces petites communes pionnières qui investissent du temps, de l'énergie et des moyens humains pour la sécurité de ses habitants en cas d'évènements majeurs. Notre département accuse un grand retard en la matière puisque Cereste est l'unique commune du 04 qui ait à ce jour obtenu ce label.

Cette initiative innovante venant d'une petite commune comme la notre qui donne l'exemple méritait bien ce pavillon orange.

## Le plan communal de sauvegarde (PCS)

Le catalogue des risques sanitaires naturels ou technologiques, (pandémie, tremblement de terre, incident nucléaire, incendie, inondation, coupure durable du courant) ainsi que de tragiques épisodes d'actualité avec l'explosion de l'usine AZF à Toulouse, la tempête Xynthia... démontrent qu'aucune commune n'est à l'abri de situations nécessitant une réaction rapide et organisée. Le plan communal de sauvegarde (PCS) est la réponse à ce besoin. Instauré en 2005, il n'est obligatoire que depuis 2007 pour les communes dites "à risques". Mais il est également fortement recommandé pour les autres afin de mettre en place un maillage de sécurité parfait sur l'hexagone.

Actuellement 17% des villes françaises sont dotées d'un PCS. Ce chiffre peut paraître faible, mais au regard du travail que représente la mise en œuvre de ce plan, c'est déjà considérable. Car en effet ce n'est pas une mince affaire que de se doter d'un PCS. Document écrit et transmis à la préfecture, devant s'intégrer dans le plan ORSEC, il doit répertorier tous les risques et détailler les moyens communaux mis en œuvre. Le travail préliminaire à fournir est considérable et s'effectue en concertation avec les services communaux, les pompiers, la gendarmerie, la population... C'est le maire qui le met en œuvre et coordonne son application. Pour que le PCS soit opérationnel il faut aussi un poste de commandement. A Cereste ce poste existe et il est équipé d'un système de transmission par satellite, qui a été particulièrement remarqué jusqu'à obtenir le fameux label pavillon orange.